

PROJET DE  
TERRITOIRE DE LA **Douze**

PROJET DE TERRITOIRE POUR LA  
GESTION DE L'EAU  
BASSIN VERSANT DE LA DOUZE

**ATELIER #1 MULTI-ACTEURS**

Labastide d'Armagnac, le jeudi 16 juin 2022



# TABLE DES MATIERES

Labastide d’Armagnac, le jeudi 16 juin 2022 .....	1
Table des matières .....	2
# Glossaire .....	3
Acronymes et sigles.....	3
Indiquant des acteurs impliqués dans la démarche.....	3
Utilisés dans la gestion de l’eau .....	3
Définitions .....	4
# Introduction .....	6
Contexte du projet .....	6
Objectifs de la démarche .....	6
Processus de concertation .....	7
# Organisation de l’atelier .....	8
Objectifs .....	8
Déroulement .....	8
Participants .....	8
# Résultats Obtenus .....	10
Brise-glace : quelle attente vis-à-vis de la démarche ? quels niveaux d’optimisme et d’expérience dans de tels projets ? .....	10
Présentation de la démarche .....	12
Spécificités du territoire et identification d’un groupe d’acteurs original .....	12
Le territoire de la Douze.....	12
Qui participe ? .....	16
Conclusion.....	17
# Evaluation de l’atelier .....	18
# Annexe 1 : Présentation de la démarche de PTGE sur le bassin versant de la Douze.....	20
# Annexe 2 : Photos des travaux de groupe.....	21
# Annexe 3 : Feuille de présence .....	24

# # GLOSSAIRE

## Acronymes et sigles

### Indiquant des acteurs impliqués dans la démarche

AAPPMA : Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques  
ADASEA : Association de Développement, d'Aménagement et de Services en Environnement et en Agriculture  
ADEAR : Associations pour le développement de l'emploi agricole et rural  
AEAG : Agence de l'Eau Adour Garonne  
AGIL : Association de Gestion de l'Irrigation Landaise  
ALPAD : Association Landaise pour la Promotion de l'Agriculture Durable  
APNE : Association de Protection de la Nature et de l'Environnement  
AT32 : Amis de la Terre du Gers  
AT40 : Amis de la Terre des Landes  
AP32 : Arbre et Paysage 32  
APNE : Associations de Protection de la Nature et de l'Environnement  
CATZH : Cellule d'Assistance Technique destinée aux propriétaires et aux gestionnaires de Zones Humides  
CCBA : Communauté de communes du Bas Armagnac  
CD 32 : Conseil Départemental Gers  
CD 40 : Conseil Départemental Landes  
CNDP : Commission Nationale du Débat Public  
CNPFC/CRPF : Centre National/Régional de la Propriété Forestière  
Communauté de communes Armagnac Adour  
Communauté de communes Artagnan en Fezensac  
Communauté de communes Cœur de Haute Lande  
Communauté de communes des Landes d'Armagnac  
Communauté de communes du Grand Armagnac  
Communauté de communes du Pays de Villeneuve en Armagnac Landais  
CPIE Pays Gersois : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Pays Gersois  
CTS : Chaîne Thermale du Soleil  
DDT(M) : Direction Départementale des Territoires (et de la Mer)  
DRAAF Nouvelle Aquitaine et Occitanie  
DREAL : Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
FDC : Fédération départementale de chasse  
FDCUMA : Fédération Départementale des Coopératives d'Utilisation de Matériel Agricole  
FDP : Fédération départementale de pêche  
GDSAA : Groupement de Défense Sanitaire Aquacole d'Aquitaine  
MdM : Mont de Marsan Agglomération  
OFB : Office Français de la Biodiversité  
PNRLG : Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne  
Régions Nouvelle Aquitaine et Occitanie  
SETA : Syndicat des Eaux des Territoires de l'Armagnac  
SMBVMD : Syndicat Mixte des Bassins Versants du Midour et de la Douze  
SMD : Syndicat Midour Douze  
SYDEC : Syndicat Départemental d'Équipement des Communes des Landes

## Utilisés dans la gestion de l'eau

AEP : Alimentation en Eau Potable

ANC : Assainissement Non Collectif

AUP : Autorisation Unique Pluriannuelle

ASA : Association Syndicale Autorisée

BV : bassin versant

CLE : Commission Locale de l'Eau

DCE : Directive Cadre sur l'Eau

DOE : Débit d'Objectif à l'Etiage

EPCI : Les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale

ETP : Evapotranspiration

OUGC : Organisme Unique de Gestion Collective

PDM : Programme de Mesures (du SAGE)

SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux

SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux

STEU : station de traitement des eaux usées (=STEP : Station d'épuration)

VP : Volume prélevable

## Définitions

**Assainissement Non Collectif (ANC)** : système d'assainissement spécifique à une habitation, dimensionné selon le nombre d'habitants, et permettant d'épurer les eaux usées avant rejet dans le milieu naturel ou réutilisation.

**Autorisation Unique Pluriannuelle (AUP)** : Conformément à la loi sur l'eau de 2006 et au Schéma Directeur d'Aménagements et de Gestion des Eaux et suite à la désignation des Organismes Uniques de Gestion Collective de l'irrigation, les OUGC de chaque bassin ont déposé une demande d'autorisation unique pluriannuelle de prélèvement et ont réparti annuellement le volume autorisé entre chaque irrigant. L'AUP est délivrée par arrêté préfectoral.

**Association Syndicale Autorisée (ASA)** : personne morale qui regroupe des propriétaires de biens voisins, pour la réalisation d'aménagements spécifiques ou leur entretien, comme la création et l'entretien de voiries privées, de canaux d'irrigation, de digues contre les inondations...

**Bassin Versant (BV)** : espace drainé par un cours d'eau et ses affluents sur un ensemble de versants. Toutes les eaux dans cet espace s'écoulent et convergent vers un même point de sortie appelé exutoire.

**Directive Cadre sur l'Eau (DCE)** : directive européenne de 2000 qui fixe la politique de l'eau et des milieux aquatiques à l'échelle de la communauté européenne. Elle définit un cadre pour la gestion et la protection des eaux par grand bassin hydrographique au plan européen avec une perspective de développement durable, et fixe un objectif d'atteinte du bon état des eaux pour 2015, avec possibilité de dérogation 2021 ou 2027.

**Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI)** : regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de « projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité ». Ils sont soumis à des règles communes, homogènes et comparables à celles de collectivités locales. Les communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes, syndicats d'agglomération nouvelle, syndicats de communes et les syndicats mixtes sont des EPCI.

**Evapotranspiration (ETP)** : somme de l'évaporation de l'eau contenue dans le sol et de l'eau transpirée par les plantes.

**Rehausse** : Travaux d'élévation d'une digue ou d'un ouvrage déjà existant permettant l'augmentation de la capacité de stockage du RSE.

**Réseau hydrographique** : Ensemble des rivières, cours d'eau, lacs, zones humides, milieux aquatiques,... d'un même territoire.

**Réservoir / retenue** : stockage de l'eau qui s'écoule de façon gravitaire. Plusieurs types de retenues :

- Retenue collinaire alimentée par ruissellement et déconnectée du réseau hydrographique. Elles peuvent être situées sur des sources ou des rejets de nappes et dans ce cas-là ce sont en réalité des retenues en cours d'eau.
- Retenue en dérivation alimentée gravitairement, la déconnexion avec la rivière est rarement complète.
- Retenue en barrage située sur un cours d'eau.
- Retenue de substitution : Ouvrage de plus petite taille que la retenue de soutien d'étiage, généralement « mono-usage » (agriculture ou AEP), dont la fonction unique est de substituer tout ou partie des prélèvements en rivière ou nappe pour diminuer la pression exercée sur ces ressources. Le stockage doit s'effectuer en période de hautes eaux, pour limiter l'impact sur les écoulements des rivières et sur le remplissage des nappes en relation. Les prélèvements estivaux initialement autorisés en rivière ou en nappe sont effectués directement dans cette retenue.

**Réserve** : stockage de l'eau par pompage dans la rivière, déconnectée du réseau hydrographique, de type château d'eau.

**Réservoir / Retenue de soutien d'étiage** : Ouvrage de stockage de taille moyenne ou grande dont la fonction principale est de réalimenter une rivière ou une partie de rivière. Cette réalimentation permet de compenser en partie ou en totalité les prélèvements à usage économique ou domestique, tout en maintenant un débit suffisant pour l'équilibre biologique de la rivière.

**Ripisylve** : Du latin ripa « rive » et sylve « forêt », elle représente l'ensemble des végétaux (herbacées, arbrisseaux, arbustes, lianes et arbres) qui se développent au bord des cours d'eau. Elle comprend : un boisement de berge ; une forêt alluviale (en zone naturelle d'épanchement des crues). Elle est le dernier lien entre milieu terrestre et aquatique.

**Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)** : établi sur le bassin de la Midouze pour la période 2012-2022, il précise le SDAGE et le PDM de manière plus spécifique et adaptée au territoire en fonction des grands enjeux identifiés et des objectifs fixés. Son entrée en révision a été approuvée par la CLE du 11 mars 2020.

**Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)** : établi sur le bassin Adour-Garonne pour la période 2010-2015, il est révisé tous les 6 ans et traduit au niveau du bassin Adour-Garonne les orientations de la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques de 2006.

**Seuil (barrage)** : ouvrage fixe ou mobile construit dans le lit mineur d'un cours d'eau et qui le barre en partie ou en totalité. Les seuils de pompage ont été créés spécifiquement pour pouvoir prélever l'eau dans une zone de retenue en amont, pour des besoins anthropiques (souvent agricoles).

**Substitution** : pratique qui permet de prélever l'eau dans le milieu hors période de tension pour la stocker dans une retenue utilisée en été et diminuer d'autant les prélèvements dans le milieu en période d'étiage.

# # INTRODUCTION

## Contexte du projet

Un projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) vise à mettre en place une gestion quantitative équilibrée de la ressource en eau, reposant sur une approche globale de la ressource à l'échelle du bassin versant. Conformément à l'instruction du gouvernement du 4 juin 2015, modifiée par l'instruction du gouvernement du 7 mai 2019, le projet de territoire est un **engagement entre les acteurs de l'eau** permettant de mobiliser les outils qui permettront d'atteindre les volumes prélevables et donc de respecter une gestion quantitative équilibrée, en prenant également en compte la qualité chimique et écologique des milieux aquatiques.

Ces démarches reposent sur une **approche globale et co-construite** de la ressource en eau et ont pour objectif d'aboutir à un programme d'actions permettant **d'atteindre dans la durée un équilibre entre besoins et ressources** disponibles en respectant la bonne fonctionnalité des écosystèmes aquatiques, en préservant la qualité de la ressource en eau et en anticipant le changement climatique et en s'y adaptant.

Le schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Midouze a été approuvé par arrêté préfectoral le 29 janvier 2013 et est entré en révision lors de la CLE du 11 mars 2020. Le SAGE Midouze a pour objectif d'améliorer la gestion de l'eau sur le bassin de la Midouze à travers 4 grands enjeux :

- La gestion quantitative,
- L'amélioration de la qualité de l'eau,
- La gestion et la préservation des milieux,
- La sécurisation de l'alimentation en eau potable, et ce dans la perspective de l'atteinte du bon état des eaux.

Par délibération institutionnelle en date du 4 novembre 2015, la CLE du SAGE Midouze a confié l'animation du projet de territoire pour la gestion de l'eau (PTGE) Douze à l'Institution Adour, lancé officiellement au cours d'une réunion publique le 29 novembre 2021.

## Objectifs de la démarche

Afin de co-construire un programme d'actions visant à résorber ce déséquilibre quantitatif, tout en tenant compte des impacts du changement climatique, l'Institution Adour<sup>1</sup> a lancé un PTGE sur le territoire de la Douze. Le projet de territoire couvre donc tout le bassin versant de la Douze, de sa source à Gazax-et-Baccarisse (32) jusqu'à la confluence avec le Midou à Mont-de-Marsan (40), y compris tous ses affluents. Ce qui représente une superficie de 1224 km<sup>2</sup>, comprenant 67 communes, 8 EPCI, à cheval sur deux régions.

Les actions du projet de territoire chercheront à satisfaire plusieurs enjeux : anticiper et s'adapter au changement climatique, atteindre la satisfaction des besoins en eau (salubrité, milieu, irrigation), améliorer la qualité des masses d'eau, participer à l'amélioration de l'état des cours d'eau et des milieux naturels et approfondir les connaissances, informer, sensibiliser et valoriser.

---

<sup>1</sup> <https://www.institution-adour.fr/projet-de-territoire-douze/accueil.html>  
PTGE du bassin versant de la Douze – Atelier multi-acteurs #1, 16 juin 2022

Cette démarche sera soumise à validation de la CLE du SAGE Midouze et repose sur une concertation très large auprès de tous les usagers et acteurs du bassin versant. Le PTGE se déroulera en quatre phases (calendrier prévisionnel sujet à évolutions) :

- Phase 1 (→ fin 2022 / mi 2023) : **Etat des lieux et diagnostic** : Réunir les connaissances et réaliser les études nécessaires pour élaborer la suite de la démarche.
- Phase 2 (→ mi-2023 / début 2024) : **Définition d'orientations stratégiques** en s'appuyant sur l'état des lieux, enjeux, usages de la ressource en eau identifiés au préalable, afin de parvenir à un consensus entre les acteurs, pour répondre à ces enjeux et objectifs tout en gardant vision territoriale.
- Phase 3 (→ mi-2024 / fin 2025) : **Actions et analyses multicritères** : Selon une échelle d'ambition, élaboration d'actions sous forme de scénarios et analyses multicritères en tant qu'outil d'aide à la décision (OAD).
- Phase 4 (→ fin 2024 – mi 2025) : **Rédaction de fiches d'actions** avec définition de leurs modalités de mise en œuvre : indicateurs, maîtrise d'ouvrage, portage en partenariat, contenu, etc.

## Processus de concertation

La démarche de projet de territoire a été engagée avec une réelle volonté politique de concertation, de transparence, de respect et d'écoute des opinions de chaque partie. Cette démarche est ainsi basée sur les échanges avec tous les acteurs du bassin versant pour la construction et la validation d'un projet commun sur la gestion quantitative.

Pour une mise en œuvre efficace des principes de la concertation et du dialogue territorial, l'Institution Adour est appuyée par la SCOP Lisode. Lisode est donc chargé d'organiser le dialogue territorial tout au long de la démarche, notamment les ateliers de la concertation et les réunions publiques.

Par ailleurs, afin de s'assurer de la qualité et la neutralité de la mise en œuvre d'une démarche de concertation, l'Institution Adour a sollicité les services de l'Etat pour la nomination d'un garant de la concertation. Ainsi, la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) a nommé Madame Tonicello pour observer et suivre le processus d'élaboration du PTGE de la Douze. La garante veille à la mise en œuvre d'une démarche participative et de concertation, avec un travail collectif et objectif. Elle constitue un observateur externe, indépendant et impartial de la démarche du projet de territoire. Elle dispose d'une adresse courriel indépendante à laquelle toute remarque peut lui être envoyée : [ptge-douze@garant-cndp.fr](mailto:ptge-douze@garant-cndp.fr)

Son analyse du déroulement de la concertation autour de la phase d'élaboration du projet fera l'objet d'un rapport spécifique.

## # ORGANISATION DE L'ATELIER

### Objectifs

Cet atelier avait pour objectifs de **présenter la démarche PTGE aux participants** et d'identifier d'une part, les acteurs à mobiliser, afin de **constituer un groupe d'acteurs original** et propre au territoire et d'autre part, les **spécificités du territoire à prendre en compte** dans les études et les éventuelles données disponibles.

### Déroulement

L'atelier s'est déroulé dans la matinée du jeudi 16 juin 2022, à Labastide d'Armagnac, au cœur du territoire de la Douze. La matinée a été prévue de la façon suivante :

Heure	Activité
9h	<b>Arrivée des participants</b>
9h15	<b>Introduction de l'atelier</b> et mot de bienvenue Présentation de l'agenda et des objectifs de l'atelier
9h25	<b>Brise-glace</b> : présentation des participants, attentes et craintes des participants vis-à-vis de la démarche
10h10	<b>Présentation de la démarche et des études prévues</b> pour être réalisées en parallèle de la concertation
10h30	<b>Clarifications sur la présentation</b>
10h40	<i>Pause</i>
11h	<b>Questions et réactions en deux groupes</b> : 1) sur les arènes de participation ; 2) sur le territoire et les données disponibles  Les participants sont divisés en deux groupes et sont invités à passer 35-40 mn dans un premier groupe, puis 35-40 mn de dans le second. Au moment du changement de groupe, ils prennent d'abord connaissance de ce qui a été produit précédemment sur le support et viennent compléter.
12h15	<b>Synthèse des résultats</b> des deux groupes
12h25	<b>Mot de clôture</b>
12h30	<b>Evaluation et fin de l'atelier</b>

### Participants

28 personnes ont participé à l'atelier, de 23 structures différentes. L'atelier a été facilité par Lisode et l'Institution Adour. La garante de la CNDP était également présente.

Prénom, Nom	Institution	Mail
Vincent LARSEN	SMD	<a href="mailto:s.midou.douze@institution-adour.fr">s.midou.douze@institution-adour.fr</a>
Bernard KRUYNSKI	Mont-de-Marsan Agglomération	<a href="mailto:b.kruzynski@saintpierredumont.fr">b.kruzynski@saintpierredumont.fr</a>



Sylvain KARIMJOY	SMBV Midour Douze	<a href="mailto:Siab.midourdouze@orange.fr">Siab.midourdouze@orange.fr</a>
Jean-François LAGRAULA	Agrobio 40	<a href="mailto:info@earldubiaou.com">info@earldubiaou.com</a>
Aline NOUGARO	Amis de la Terre 40	<a href="mailto:Aline.nougaro@orange.fr">Aline.nougaro@orange.fr</a>
Catherine LETACONOUX	Amis de la Terre 40	<a href="mailto:Catherine.letaconoux@orange.fr">Catherine.letaconoux@orange.fr</a>
Thierry BEREZYIAT	FDC40 / FDP40 / AAPPMA	<a href="mailto:thberezyiat@fdc40.fr">thberezyiat@fdc40.fr</a>
Bruno SIRVEN	Arbres et paysages 32	<a href="mailto:b.sirven@ap32.fr">b.sirven@ap32.fr</a>
François DERO	Chaîne Thermale du Soleil	<a href="mailto:Francois.dero@chainethermale.fr">Francois.dero@chainethermale.fr</a>
Frédéric DELPECH	Chaîne Thermale du Soleil	<a href="mailto:Frederic.delpech@chainethermale.fr">Frederic.delpech@chainethermale.fr</a>
Tifenn VIEVILLE	Les Aquaculteurs Landais, AQUALANDE	<a href="mailto:tvieville@groupeaqualande.com">tvieville@groupeaqualande.com</a>
Louis FERRAN	FD CUMA 640	<a href="mailto:Louis.ferran@cuma.fr">Louis.ferran@cuma.fr</a>
Rémi BEZIAT	SAS LA PONTE	<a href="mailto:rbeziat@hotmail.com">rbeziat@hotmail.com</a>
Jean JUNCA-BOURIE	AEAG	<a href="mailto:Jean.junca-bourie@eau-adour-garonne.fr">Jean.junca-bourie@eau-adour-garonne.fr</a>
Patrick PONGE	SEPANSO	<a href="mailto:Patrick.ponge@gmail.com">Patrick.ponge@gmail.com</a>
Michel CHANUT	Syndicat rivière SMBVMD	<a href="mailto:Michel.chanut32@orange.fr">Michel.chanut32@orange.fr</a>
Antoine LEQUERTIER	Syndicat rivière SMD	<a href="mailto:antoine.lequertier@orange.fr">antoine.lequertier@orange.fr</a>
Sophie HURTES	ADASEA 32	<a href="mailto:Sophie.hurtes@adasea.net">Sophie.hurtes@adasea.net</a>
Luc-Olivier DELEBECQUE	CRPF, NA	<a href="mailto:Luc-olivier.delebecque@crpf.fr">Luc-olivier.delebecque@crpf.fr</a>
Eric HEURTAUX	CA 40	<a href="mailto:Eric.heurtaux@landes.chambagri.fr">Eric.heurtaux@landes.chambagri.fr</a>
Pierre CAZERES	CCBA	<a href="mailto:cazeresespas@orange.fr">cazeresespas@orange.fr</a>
Olivier ROSES	Amis de la Terre 32	<a href="mailto:Roses.olivier@orange.fr">Roses.olivier@orange.fr</a>
Yan CHASSERIO	CD 40	<a href="mailto:Yan.chasserio@landes.fr">Yan.chasserio@landes.fr</a>
Matthieu PLOUVIER	CA 32	<a href="mailto:Matthieu.plouvier@orange.fr">Matthieu.plouvier@orange.fr</a>
Quentin MAROT-DECEAN	ALPAD 40	<a href="mailto:Quentin.marot@alpad.fr">Quentin.marot@alpad.fr</a>
Thierry BAQUE	CA 32	<a href="mailto:t.baque@gers.champagri.fr">t.baque@gers.champagri.fr</a>
Luc REQUER	VIVADOUR	<a href="mailto:Requier.luc@wanadoo.fr">Requier.luc@wanadoo.fr</a>
Esmeralda TONICELLO	Garante CNDP	<a href="mailto:Esmeralda.tonicello@wanadoo.fr">Esmeralda.tonicello@wanadoo.fr</a>
Audrey BARBE	Lisode	<a href="mailto:Audrey.barbe@lisode.com">Audrey.barbe@lisode.com</a>
Rosine GOINEAU	Institution Adour	<a href="mailto:Pt.midour.douze@institution-adour.fr">Pt.midour.douze@institution-adour.fr</a>
Astrid BATS	Institution Adour	<a href="mailto:Sage.midouze@institution-adour.fr">Sage.midouze@institution-adour.fr</a>
Sophie DODIER	Institution Adour	<a href="mailto:Agri.ptmidour@institution-adour.fr">Agri.ptmidour@institution-adour.fr</a>
Stéphane SIMON	Institution Adour	<a href="mailto:Stephane.simon@institution-adour.fr">Stephane.simon@institution-adour.fr</a>

## # RÉSULTATS OBTENUS

L'atelier a débuté par un mot de bienvenue de la part de l'Institution Adour, au cours duquel Stéphane Simon et Rosine Goineau se sont présentés. Audrey Barbe de Lisode a ensuite présenté Lisode et introduit l'agenda et les objectifs de l'atelier.

### Brise-glace : quelle attente vis-à-vis de la démarche ? quels niveaux d'optimisme et d'expérience dans de tels projets ?

Une première activité a permis à chaque participant : 1) se présenter ; 2) exprimer son attente principale quant à la démarche de PTGE sur le territoire de la Douze ; 3) se positionner sur les axes en termes d'optimisme et d'expérience de participation à un PTGE.

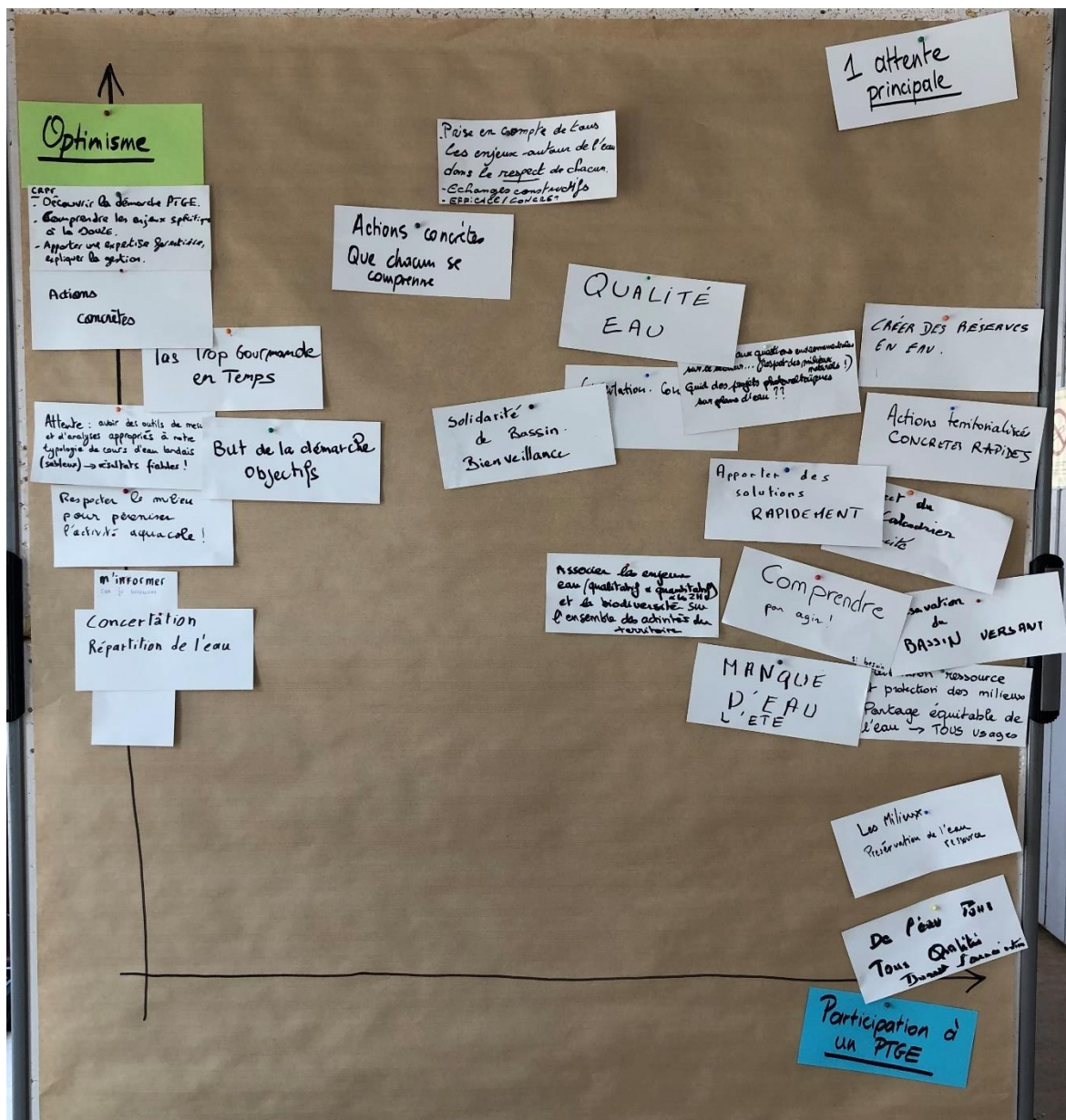


Figure 1 : Résultat du brise-glace : attentes, niveau d'optimisme et expérience dans la participation à d'autres Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau.

*L'axe vertical représente le niveau d'optimisme vis-à-vis du bon déroulement et de la réussite de cette démarche de PTGE, l'axe horizontal représente l'expérience et la participation à d'autres démarches de PTGE.*

L'ensemble des attentes a été retranscrit en suivant :

- CRPF : découvrir la démarche PTGE, comprendre les enjeux spécifiques à la Douze, apporter une expertise forestière, expliquer la gestion
- Actions concrètes
- Pas trop gourmande en temps
- Avoir des outils de mesure et d'analyses appropriés à notre typologie des cours d'eau landais (sableux) → résultats fiables !
- But de la démarche, objectifs
- Respecter le milieu pour pérenniser l'activité aquacole !
- Concertation, répartition de l'eau
- M'informer car je découvre
- Prise en compte de tous les enjeux autour de l'eau dans le respect de chacun, échanges constructifs, efficace / concret
- Actions concrètes, que chacun se comprenne
- Qualité de l'eau
- Solidarité de bassin, bienveillance
- Concertation constructive
- Très attentif aux questions environnementales sur ce secteur ... (respect des milieux naturels !) quid des projets photovoltaïques sur plans d'eau ?
- Créer des réserves en eau
- Actions territorialisées concrètes, rapides
- Respect du calendrier, efficacité
- Apporter des solutions RAPIDEMENT
- Associer les enjeux eau (qualitatif et quantitatif et les ZH) et la biodiversité sur l'ensemble des activités du territoire
- Comprendre pour agir ! si besoin
- Préservation du bassin versant
- Manque d'eau l'été
- Préservation des ressources et protection des milieux, partage équitable de l'eau ☑ TOUS usages
- Les milieux, préservation de l'eau ressource
- De l'eau pour tous, qualité, durant l'année entière

Une part importante des attentes exprimées concerne d'une part l'aboutissement de cette démarche en des actions concrètes, et d'autre part le temps pour aboutir à un plan d'action. Plusieurs participants ont bien insisté sur le besoin d'aller vite. Plusieurs participants ont également exprimé des attentes autour de la bienveillance, d'un travail constructif et du besoin de partager les ressources.

La Figure 1 illustre également un état d'esprit à prendre en compte pour la suite : une part importante des participants ont déjà une expérience dans un ou plusieurs autres PTGE et sont modérément optimistes, voire pessimistes parfois ; d'autres participants, n'ayant pas (ou peu) d'expérience dans des PTGE, semblent plus enthousiastes et optimistes. Il y a donc une motivation certaine chez les participants, même s'il faut la mettre en perspective avec la crainte de ne pas aboutir (rapidement) à des actions concrètes.

## Présentation de la démarche

Ensuite, Rosine Goineau et Stéphane Simon ont présenté la démarche (cf. # Annexe 1 : Présentation de la démarche de PTGE sur le bassin versant de la Douze). Ils ont précisé ce qu'est un PTGE, à quoi sert un PTGE et pourquoi il a été décidé d'en mettre un en place sur le bassin versant de la Douze. Les grandes phases du PTGE ont été présentées, ainsi que les acteurs qui seront mobilisés. La présentation s'est achevée sur les étapes qui suivront ce premier atelier multi-acteurs, à savoir :

- Une série d'entretiens dans le courant de l'été
- Une série de trois ateliers étalés entre septembre et décembre afin de restituer ce travail sur les entretiens, identifier les études complémentaires à mener et cadre le cahier des charges de ces études.

## Spécificités du territoire et identification d'un groupe d'acteurs original

Pour la deuxième partie de l'atelier, les participants ont été divisés en deux groupes, afin de pouvoir discuter plus en détail de deux points importants : 1) les spécificités du territoire de la Douze ; 2) les acteurs à mobiliser dans ce PTGE.

En effet, parmi les participants, plusieurs d'entre eux ont déjà participé au PTGE du Midour. Pour éviter une « redite » du Midour, ce temps d'atelier visait précisément à identifier les particularités du territoire de la Douze et les acteurs spécifiques à ce territoire.

Chaque groupe de participants a commencé par traiter un des deux thèmes. Après un certain temps, les deux groupes ont changé de thème, afin de pouvoir aborder et contribuer aux deux.

### Le territoire de la Douze

Dans ce premier groupe, il s'agissait d'indiquer les points forts et les points faibles du territoire, qu'ils s'appliquent de façon générale à l'ensemble du Bassin Versant (BV) ou qu'ils soient localisés sur un lieu précis. Les acteurs étaient également libres de partager des remarques et/ou suggestions, et d'indiquer s'ils avaient connaissance de données déjà existantes.

Les résultats des discussions sur les caractéristiques du territoire sont retranscrits dans les paragraphes suivants. Les photos des panneaux qui ont servi de supports sont disponibles en # Annexe 2 : Photos des travaux de groupe.

### POINTS FORTS ET POINTS FAIBLES DU TERRITOIRE, EN GENERAL

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Secteur « plutôt » intéressant et encore préservé au niveau biodiversité, <u>attention</u> aux futurs projets / actions qui pourraient voir le jour</li> <li>- Volonté des acteurs</li> <li>- Solidarité / entraide coopération au niveau agricole</li> <li>- Motivation sur le territoire</li> <li>- Petit bassin versant, acteurs déjà sensibilisés sur les démarches PTGE</li> <li>- Volonté des acteurs de trouver des solutions VITE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consommation foncier forestier pour projets d'aménagement (urbanisme / photovoltaïque) !40 ?32</li> <li>- Manque de connaissances sur divers usages de l'eau et pratiques agricoles et forestiers (données économiques)</li> <li>- Territoire hétérogène → enjeux différents, nécessité de protection des sols</li> <li>- Omniprésence de la production de maïs → trouver de nouvelles opportunités pour les agriculteurs</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Volonté de trouver des solutions qui répondent à tous les usages</li> <li>- Multiplicité des acteurs sur le plan économique</li> <li>- Demande en eau pour les agriculteurs forte et pouvant être valorisée</li> <li>- Qualité physico-chimique de l'eau</li> <li>- Prépondérance de la forêt (côté 40)</li> <li>- Le caractère forestier en aval représente un atout pour la qualité de l'eau : rôle dénitrificateur, épurateur. Pas d'intrants en forêt.</li> <li>- Continuité écologique, passe à poissons à Mont de Marsan</li> <li>- DPF Douze, arrêté de biotope, forêt galerie, hêtraie remarquable, réservoir de biodiversité</li> <li>- Activités aquacoles / agricoles complémentaires</li> <li>- Territoire peu étendu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le manque d'eau limite la diversification des exploitations et la mise en place de cultures à forte valeur ajoutée</li> <li>- Acceptabilité de créer de la ressource visionnaire de l'avenir</li> <li>- 2 types de sol (érosion / zones humides ; infiltration)</li> <li>- Multiplication « d'utilisateurs » de l'eau (agriculture, urbanisme, autres ...) et 2 départements ! ce qui engendre des <u>répercussions</u> sur l'eau, les milieux naturels, ...</li> <li>- Déclin de l'élevage ; dégradation des milieux ; augmentation des surfaces en vigne / problème qualité de l'eau ; espèces exotiques envahissantes (jussies)</li> <li>- 2 départements / 2 régions</li> <li>- 2 régions</li> <li>- Douze en déficit hydrique</li> <li>- Manque de réserve pour sécuriser la ressource</li> <li>- Très peu d'organisations collectives / surface/sol en mauvais état / c'est un tuyau / continuité plutôt bonne / → gros déficit sur le 32</li> <li>- Manque de réserve / manque de régulation des débits été / hiver</li> <li>- Fragilité des sols, disparition élevage (prairies)</li> <li>- Pas de moulins = pas de « pare crue »</li> </ul>
---	---

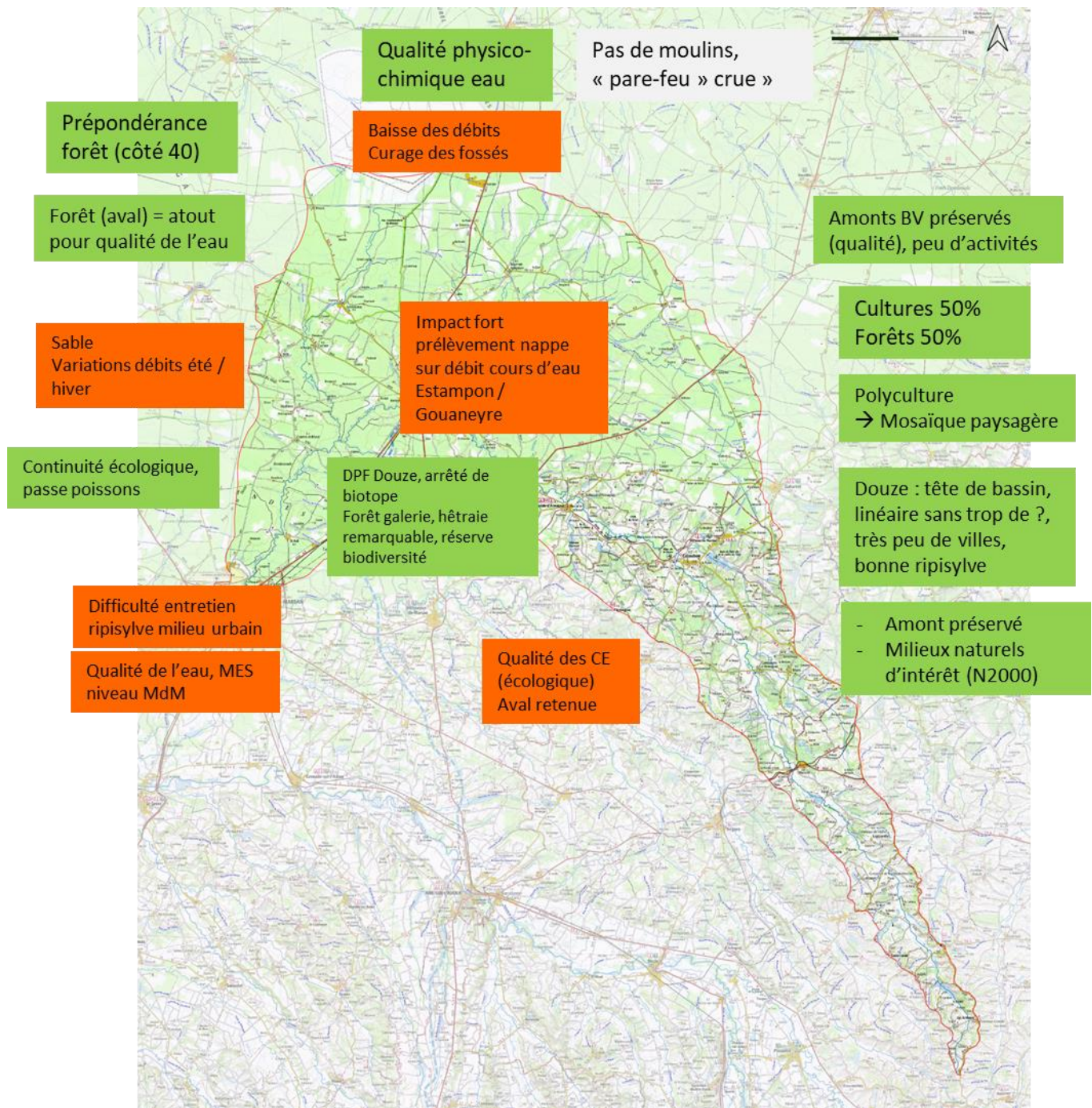
## SPECIFICITES DE LA DOUZE ET DONNEES DISPONIBLES

Spécificités de la Douze : tourisme et thermalisme sur l'Uby.

Données disponibles (auprès de qui) :

- CRPF : statistiques forestières, superficie / commune, pourcentage engagé dans une démarche de gestion durable
- Besoin état des lieux pour pouvoir agir → données objectives (quantité et qualité)
- Obligation de tous travailler dans la même direction (amont/aval) ; des données naturalistes existent au niveau des lagunes des landes Gascogne (FDC 40, Dépt 40 ...)
- SMBVD : état des lieux ME disponible sur le Gers ; étude ruissellement (habitations)
- ADASEA : inventaire des milieux agro-pastoraux dans le Life coteaux gascons (Gers) ; cartographie des milieux humides de la CATZH
- SAGE Midouze : une étude de la sensibilité à l'érosion a été faite

CARACTERISTIQUES DU TERRITOIRE (CARTE)



## SYNTHESE DES DISCUSSIONS SUR CE GROUPE

Plusieurs participants indiquent que leur **manque de connaissance du territoire** rend l'exercice difficile. Ce manque de connaissance est d'ailleurs retenu comme un point faible par certains. L'appropriation d'un langage commun est apparue importante car des incompréhensions sont survenues du fait d'une utilisation imprécise de certains termes (notions de débits, déficit, ressource, etc.). Sont également ressortis les éléments suivants :

### Sur la thématique agriculture

- L'installation de (jeunes) repreneurs est défavorisée par la fragilité des élevages encore en place sur l'amont du BV, au manque d'opportunités professionnelles pour les conjoints, et à la raréfaction de l'offre de services
- La viticulture doit être représentée pour les prochains ateliers.

### Sur le thème de l'aquaculture

- La diminution des quantités d'eau disponibles en été impose la réduction des cheptels. Moins il y a d'eau, plus les cheptels doivent être réduits. Jusqu'où cela peut-il aller ?
- Il peut aussi y avoir des problèmes de qualité sanitaire de l'eau.
- L'eau qui passe par les bassins aquacoles pourrait être restituée au milieu et donc valorisée. Riche en azote et phosphore (avec les déjections des poissons), elle pourrait être réutilisée en agriculture (principe de l'aquaponie).

### Sur le thème de l'environnement

- La ripisylve plutôt préservée et l'agriculture diversifiée sont pointées comme des points forts.
- Au moins 16 STEU présentes sur le bassin versant de la Douze
- L'érosion pose problème pour l'activité aquacole (en zone sableuse) lors des crues.
- Les fossés sont trop curés.
- La Douze est comme « un tuyau », ce qui est à la fois considéré comme un point fort et comme un point faible. D'une part, c'est possible de pomper dedans. D'autre part, le milieu naturel « prélève » une partie de l'eau disponible, ce qui impacte les prélèvements potentiels.
- Une question de langage est soulignée quant à ce qui peut être compris par « déficit » et « besoin », selon le point de vue des participants (usages pour les activités humaines vs les volumes d'eau qui vont permettre à l'écosystème de se maintenir).
- Problème des matières en suspensions (MES) en cas de fortes pluies. Les anciens moulins avaient une fonction de « pare crue » et retardaient ces problèmes de MES lors des pluies importantes.
- Il y a une bonne qualité physico-chimique de l'eau mais l'hydromorphologie n'est pas bonne. La granulométrie et les habitats écologiques présents (peu nombreux) ne favorisent pas la biodiversité. La principale difficulté d'un lit sableux, c'est de fixer la vie. Il est difficile d'avoir des vertébrés dans ce type de lit. On recommence à avoir des chevesnes à l'aval.

## Qui participe ?

Dans le second groupe, la question posée « qui participe ? » visait à identifier quels acteurs doivent absolument être mobilisés pour que le groupe multi-acteurs soit à la fois original (différent du groupe PTGE Midour), adapté à ce territoire et qui regroupe les différents usages. En effet, un certain nombre d'acteurs ont déjà été identifiés (et invités à ce premier atelier), l'objectif était donc bien de savoir qui pourrait manquer.

## RESULTATS

Un brainstorming et d'une discussion ouverte se sont déroulés avec le premier groupe. Le second groupe a pris connaissance de la synthèse et a ensuite réagit sur ces premiers éléments, sans repasser un brainstorming. Les photos des panneaux sont en # Annexe 2 : Photos des travaux de groupe et présentés ci-dessous :

- Acteurs locaux
- Communautés de communes
- Elus – administration (DDTM)
- Bureaux d'études (PLUi, SCOT, etc.)
- Elus locaux
- Syndicats de rivière concernés
- Service eau et risque DDT 32 et 40, OFB
- Collectivités
- Pôle territorial Haute Lande Armagnac (4 com com, PCAET, voir le référent)
- Les financeurs
- Pompiers / DFCI
- Acteurs du tourisme (kayak, etc.)
- Stade montois canoë / fédé départementale de canoë
- GDSAA (cartographie des pathogènes / ravageurs dans les rivières)
- Energie : photovoltaïque au sol, sur l'eau, et au fil de l'eau (qui ? quel interlocuteur ? voir la DDTM, EDF)
- AEP
- Syndicats de l'eau
- Citoyens usagers de l'eau
- Fédération de Chasse 32
- Associations « agréées » APN
- APNE
- Forestiers (propriétaires, modes de gestion différentes), CRPF / ETF
- Syndicats d'irrigants / ASA
- Agriculteurs (grandes cultures / éleveurs / viticulteurs)
- Recherche (INRAE par exemple) / Education (sensibilisation via l'IA ?)
- Personnes concernées : en général / par thématique / géographique
- Suggestion de travailler par « collèges »

## SYNTHESE DE LA DISCUSSION

Si certains acteurs évoqués ont déjà été identifiés, les discussions de ce groupe ont mis l'accent sur plusieurs points. Tout d'abord, les élus locaux et les financeurs manquent globalement à l'appel, alors qu'ils sont concernés et que le groupe de participants considère qu'ils doivent être présents. Ensuite, d'autres acteurs ont été suggérés comme à intégrer : les syndicats d'irrigants / ASA ; les acteurs impliqués dans la fourniture d'énergie (panneaux photovoltaïques au sol, énergie hydraulique) ; les citoyens ; la recherche et le monde de l'éducation ; le référent du PCAET sur le pôle territorial Haute Lande Armagnac. Enfin, des précisions ont été apportées sur certains acteurs du tourisme, sur les agriculteurs (et leurs différences), les forestiers, ainsi que sur le GDSAA.

En parallèle, il a été suggéré de travailler par « collèges » / groupes de travail.



## Conclusion

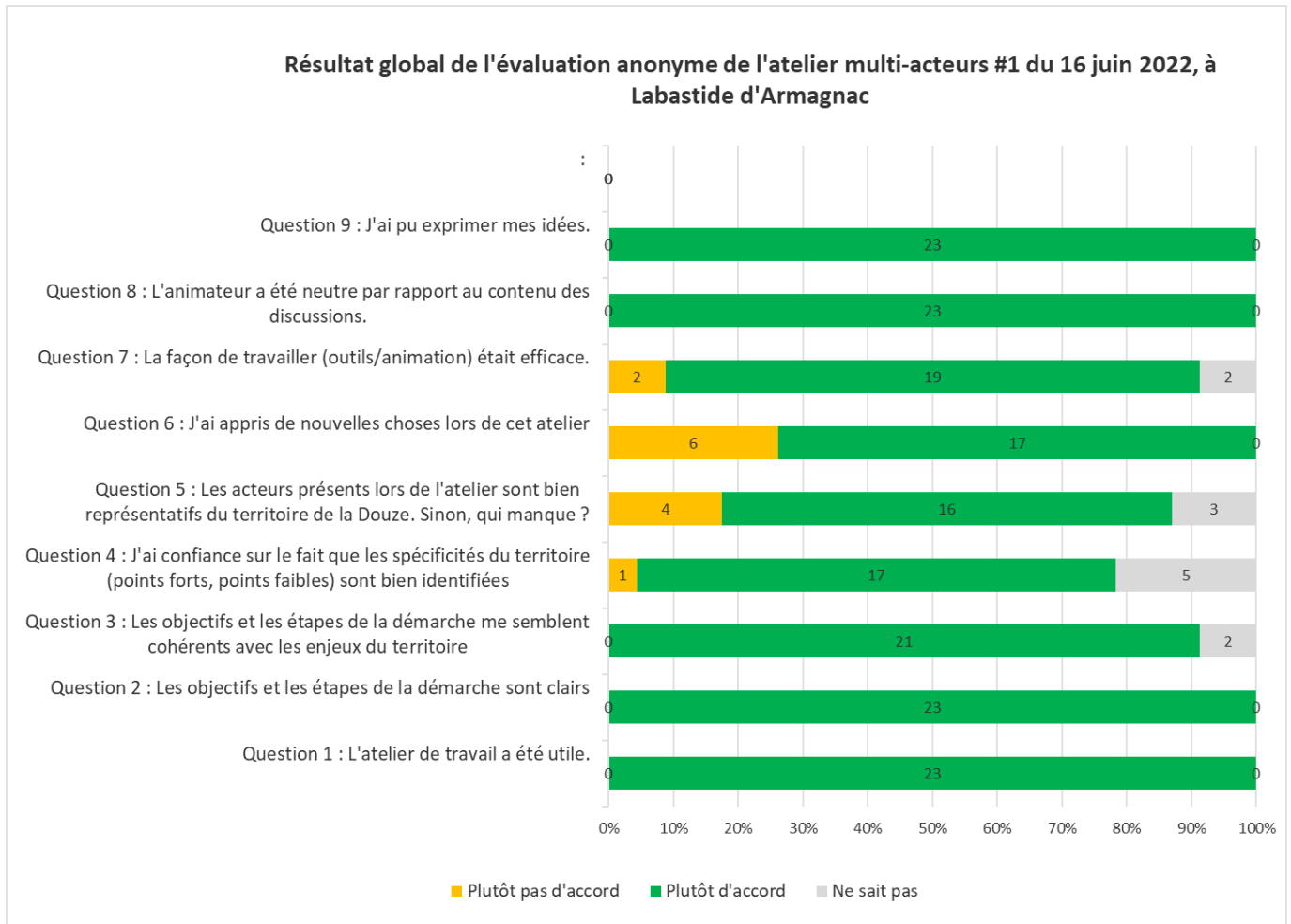
Ce premier atelier a permis d'identifier un certain nombre d'acteurs à impliquer dans la démarche tels que les viticulteurs et vigneron, les forestiers, mais aussi de bien avoir un groupe qui illustre la diversité des agricultures du territoire. Si certains acteurs ont pu être identifiés, un groupe d'acteurs à impliquer reste primordial pour les participants, à savoir les élus locaux, qui sont plus ancrés dans ce territoire et le connaissent particulièrement bien.

En effet, les discussions sur le territoire ont permis de soulever un certain nombre de caractéristiques du bassin versant de la Douze, mais ont aussi montré le besoin de trouver et d'impliquer les personnes ancrées dans ce territoire et qui pourront donc mieux en parler. Le diagnostic sera important dans cette première phase d'élaboration du PTGE, tant pour recueillir des informations utiles par la suite, que pour le groupe multi-acteurs découvre et comprend mieux ce territoire.

Plusieurs personnes présentes ont aussi partagé l'existence de données dont ils disposent et qui pourront venir alimenter cette première phase de diagnostic.

## # EVALUATION DE L'ATELIER

A l'issue de l'atelier, un questionnaire d'évaluation anonyme a été distribué pour recueillir la perception des participants sur le déroulement de l'atelier. Cette démarche est entreprise dans une optique de suivi et d'amélioration continue de la démarche. Elle permettra en outre de restituer la qualité de la démarche de concertation entreprise pour le PTGE du bassin versant de la Douze. 23 réponses ont été obtenues.



Les participants semblent globalement satisfaits de l'atelier, avec 4 questions (questions 1, 2, 8 et 9) sur lesquels tout le monde était d'accord (utilité de l'atelier de travail, clarté des objectifs et étapes de la démarche, neutralité de l'animation et possibilité pour les participants d'exprimer leurs idées). Pour 4 des questions, entre 1 et 6 participants ont répondu « plutôt pas d'accord », et pour 4 autres questions, entre 2 et 5 participants ont répondu « je ne sais pas ». C'est la question 5 sur la représentativité des acteurs présents qui a reçu le moins de réponses « plutôt d'accord », soit 16 sur 23.

Sur la cohérence de la démarche avec les enjeux du territoire, 2 participants sur 23 ne savaient pas comment se positionner. Ensuite, 4 participants n'étaient pas d'accord ou n'ont pas su se positionner quant à l'efficacité de l'animation de l'atelier (question 7). Pour les questions 4 (confiance sur l'identification des spécificités du territoire) et 6 (nouvelles choses apprises lors de l'atelier), 6 participants ont répondu soit par « plutôt pas d'accord », soit par « je ne sais pas ».

Les commentaires individuels des participants sont présentés ci-dessous.

Question 3 : Les objectifs et les étapes de la démarche me semblent cohérents avec les enjeux du territoire

- Attente de voir l'avancée du projet

Question 4 : J'ai confiance sur le fait que les spécificités du territoire (points forts, points faibles) sont bien identifiées

- A poursuivre avec des études !

Question 5 : Les acteurs présents lors de l'atelier sont bien représentatifs du territoire de la Douze. Sinon, qui manque ?

- Manque le CACG ?
- Elus, services de l'Etat, OFB
- Même s'il en faut plus
- On a travaillé dessus
- Financeurs, administrations, ...
- Quelques absents ou excusés auraient pu plus préciser certains sujets
- Certains ont été identifiés durant cet atelier
- Comment représenter les citoyens usagers de l'eau ?
- DDTM / com com
- Mais manquent les élus

Question 6 : J'ai appris de nouvelles choses lors de cet atelier

- Je connais déjà le principe des PTGE

Question 7 : La façon de travailler (outils/animation) était efficace.

- Parfait !
- Long !

Recommandations générales :

- Continuez !
- Recommencer des ateliers de ce type. Petits groupes de travail pour organiser des actions
- Essayer de faire venir les Communautés de Communes du territoire concerné
- Un autre lieu de réunion
- On continue
- Bien rappeler dans les comptes-rendus au moins une fois sigles, acronymes, comme dit s'entendre sur une définition ex: quand on parle d'une ressource, etc.
- Nécessité de données objectifs (quantitatif, qualité, état des lieux). Ces données relatives au territoire sont indispensables pour permettre un avis éclairé
- Débuter à l'heure, programme trop chargé pour une matinée

## # ANNEXE 1 : PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE DE PTGE SUR LE BASSIN VERSANT DE LA DOUZE



**INSTITUTION ADOUR**  
Etablissement Public Territorial de Bassin  
Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques

# ATELIER 1

PROJET DE  
TERRITOIRE DE LA

---

# Douze

**16 JUIN 2022**  
**LABASTIDE D'ARMAGNAC**



**INSTITUTION ADOUR**  
Etablissement Public Territorial de Bassin  
Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques

**L'Institution Adour :**

*Etablissement Public Territorial  
de Bassin (EPTB), créé par*

les 4 Départements du bassin de l'Adour en 1978, lance officiellement l'élaboration du *Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE)* de la Douze, au titre de **structure animatrice**, le 29 novembre 2021.






Emergeant de l'instruction gouvernementale du 4 juin 2015, **l'outil PTGE** a été précisé par la nouvelle instruction du Gouvernement du 7 mai 2019.

PROJET DE  
TERRITOIRE DE LA **Douze**



## L'outil PTGE :

-  • **C'est quoi ?** Une démarche de **concertation**
-  • **Avec qui ?** L'ensemble des **usagers** d'un **territoire** (eau potable, agriculture, pisciculture, pêche, énergie, industrie, usages récréatifs, ...)
-  • **Pour quoi faire ?** **Co-construire** un plan d'actions permettant d'atteindre, dans la durée, un **équilibre** entre **besoins et ressources disponibles** tout en **respectant les milieux aquatiques** et en **intégrant les effets du changement climatique**.



*Un PTGE, à quoi ça sert ?*

---

## Concilier la ressource en eau disponible aux usages locaux



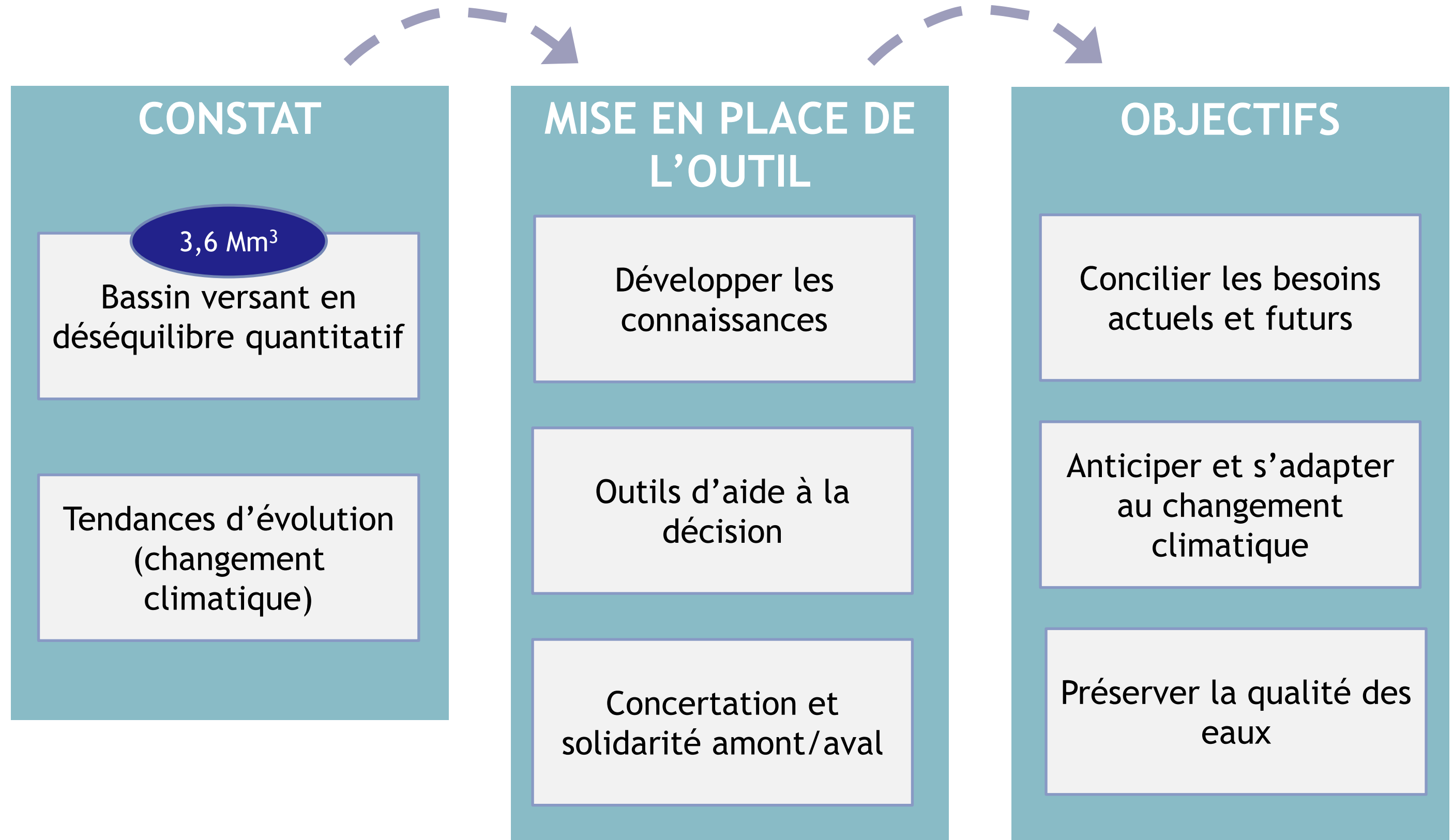
---

## S'adapter et anticiper les effets du changement climatique

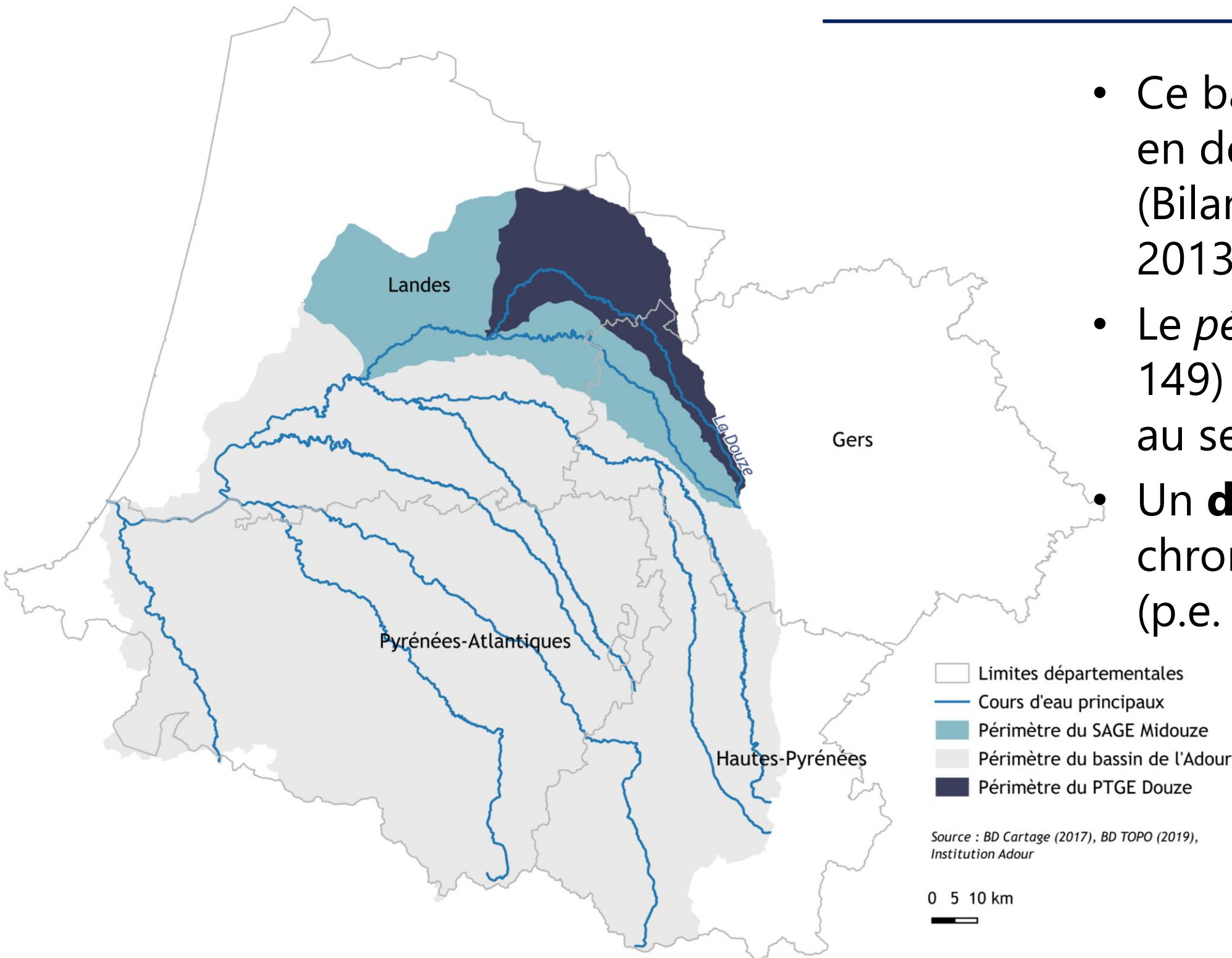




## Un PTGE, à quoi ça sert ?

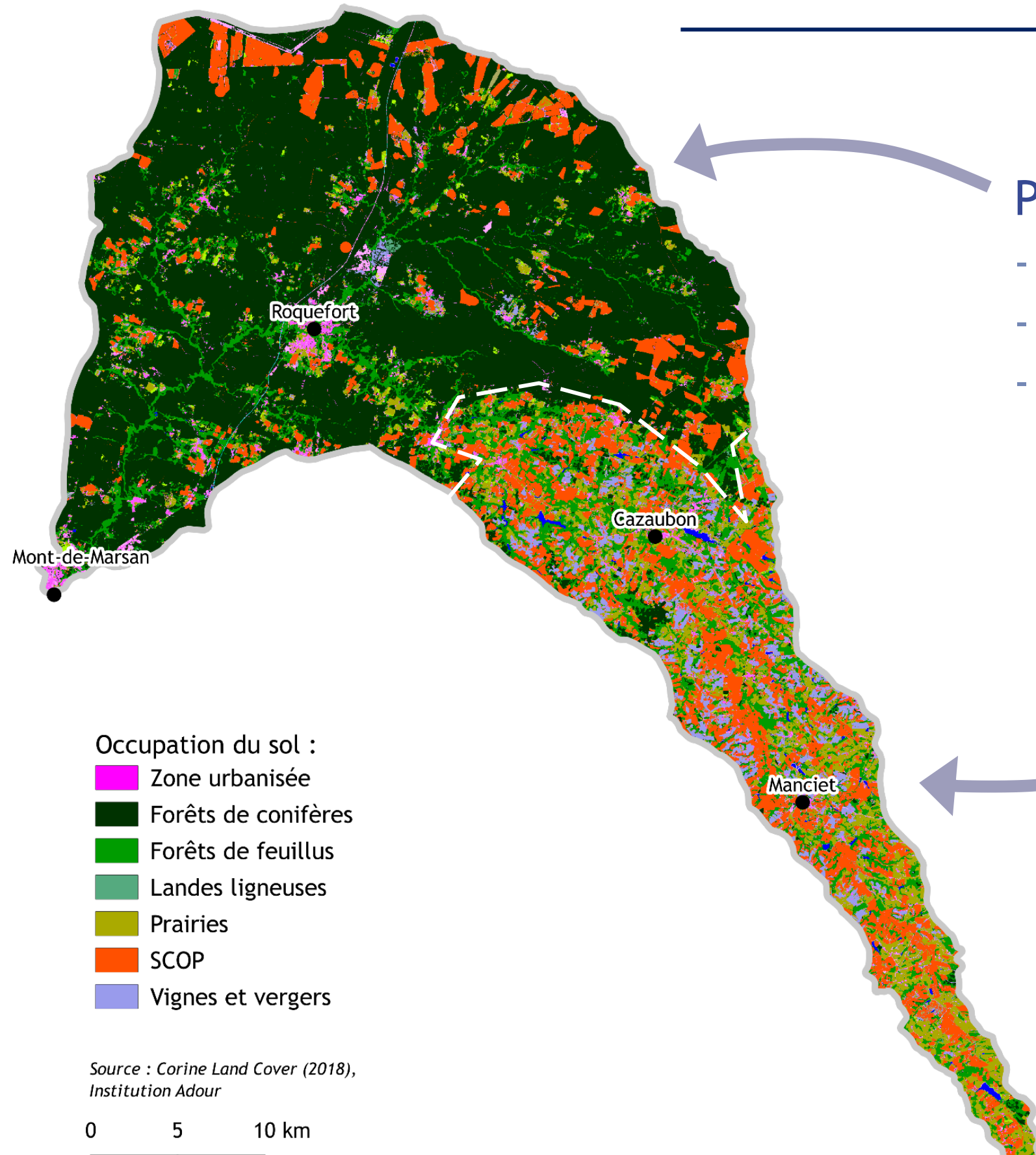


## Pourquoi sur le bassin versant de la Douze ?



- Ce bassin versant a été identifié comme étant en déficit quantitatif : **3,6 millions de m<sup>3</sup>** (Bilan besoins-ressources, 2008 ; validé en 2013 dans le cadre du SAGE Midouze).
- Le *périmètre élémentaire Douze aval* (p.e. 149) est également **classé en déséquilibre** au sens du SDAGE 2016 – 2021
- Un **déséquilibre est observable** de manière chronique et structurelle sur la *Douze amont* (p.e. 150).

# Le territoire du bassin versant de la Douze



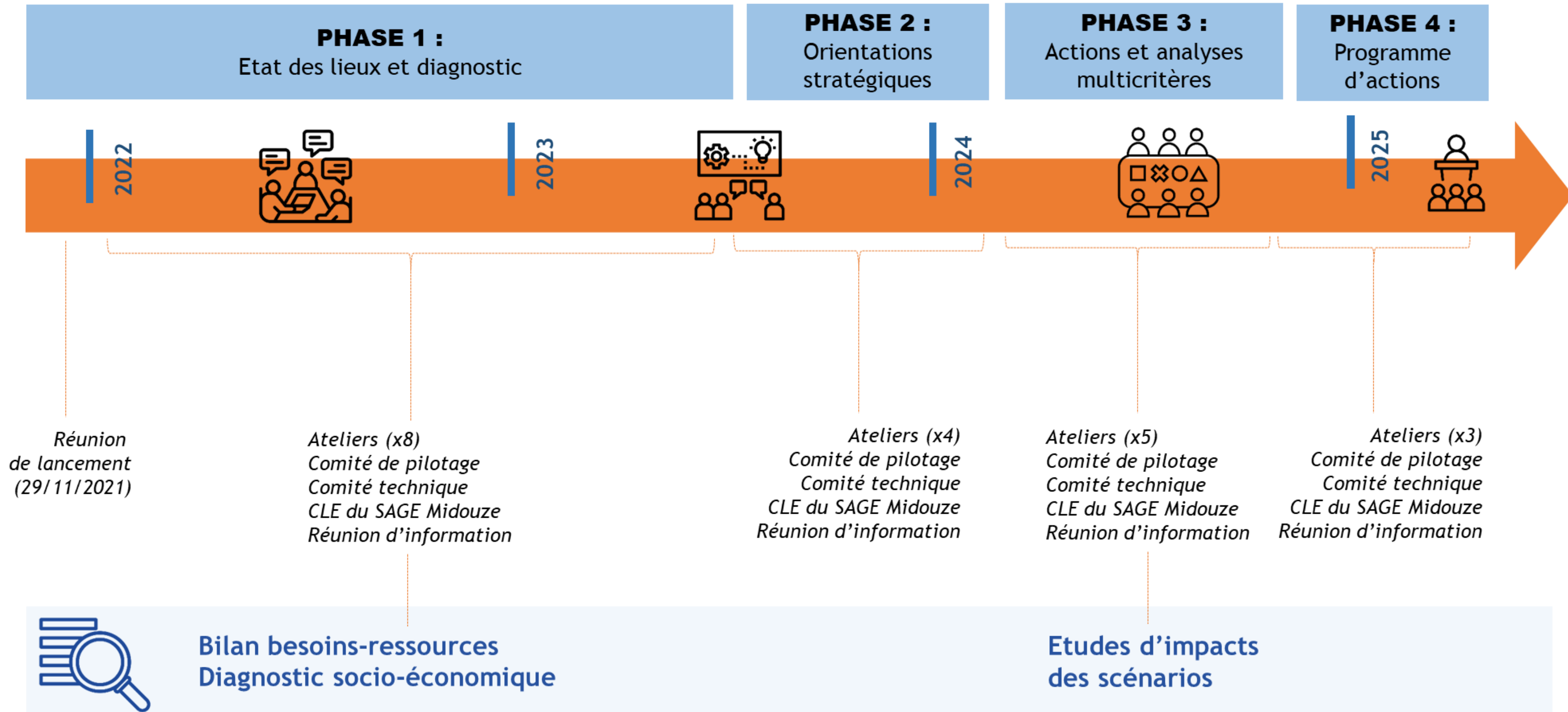
## Partie en aval : 847 km<sup>2</sup>

- Plaine sableuse du plateau landais
- Territoire forestier
- Autres usages : agriculture, pisciculture, canoë, assainissement

## Partie en amont : 377 km<sup>2</sup>

- Coteaux molassiques
- Territoire agricole
- Autres usages : thermalisme, eau de baignade, assainissement

## Dans quel délai ?



## *Focus sur la participation du grand public*

---

Un calendrier ponctué par la participation d'un panel citoyen :

- Mobilisé au travers de trois ateliers réalisés en parallèle des ateliers du groupe multi-acteurs
- Ces ateliers seront alimentés par les travaux du groupe multi-acteurs et réciproquement
- Ce qui sera produit viendra éclairer le travail de co-construction du groupe multi-acteurs.

Les participants seront également conviés aux réunions publiques, tout au long de la démarche.



## *Répartition des ateliers dans le temps*

---

- Au cours de l'été, **réalisation d'une série d'entretiens** entre l'atelier n°1 (ce jour) et l'atelier n°2 pour la constitution de groupes de travail.
- **Atelier n°2** à prévoir autour de la semaine du 13 au 17 **septembre**

### **Au cours du 2<sup>ème</sup> atelier, les thèmes abordés sont :**

- Restitution des entretiens
  - Choix des études à mener
  - Cadrage des études (CCTP)
- **Atelier n°3** deuxième quinzaine **d'octobre**
  - **Atelier n°4** première quinzaine de **décembre**



## **Quels acteurs identifiés sur la Douze?**

---

### **Partenaires institutionnels :**

Agence de l'Eau Adour Garonne

DDT(M) 32 et 40

DRAAF Nouvelle Aquitaine et Occitanie

DREAL Nouvelle Aquitaine et Occitanie

Communauté de communes Armagnac Adour

Com Com Artagnan en Fezensac

Com Com du Bas Armagnac

Com Com Cœur de Haute Lande

Com Com du Grand Armagnac

Com Com des Landes d'Armagnac

Com Com du Pays de Villeneuve en Ac. Landais

Conseil Départemental Gers

Conseil Départemental Landes

CPIE (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement) Pays Gersois

CNDP (Commission Nationale du Débat Public)

Mont de Marsan Agglomération

OFB (Office Français de la Biodiversité)

Régions Nouvelle Aquitaine et Occitanie



## Quels acteurs identifiés sur la Douze?

### Partenaires locaux :

Amis de la Terre 32 & 40

SEPANSO 40

UFC Que Choisir 40

Adasea 32 (Association de Développement, d'Aménagement et de Services en Environnement et en Agriculture)

ADEAR (Associations pour le développement de l'emploi agricole et rural) des Landes

Agrobio 40

Bio du Gers

ALPAD (Association Landaise pour la Promotion de l'Agriculture Durable) 40

Arbres & Paysages 32

Arbre & agriculture Aquitaine

Chambre d'Agriculture du Gers

Chambre d'Agriculture des Landes

CRPF/CNPF (Centre National de la Propriété Forestière) Nouvelle Aquitaine

Fédération des CUMA (coopérative d'utilisation de matériel agricole) 640 & 32

Maisadour

Vivadour

Tariquet

AGIL (Association de Gestion de l'Irrigation Landaise)

Irrigadour

SYDEC (Syndicat Départemental d'Équipement des Communes des Landes)

SMD (Syndicat Midour Douze)

SETA

SMBVMD (Syndicat Mixte des Bassins Versants du Midour et de la Douze)

Canoë Loisirs

Chaîne Thermale du Soleil

Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne

Fédé chasse 40

Fédé pêche 32 & 40

Groupe Aqualande

GDSAA (Groupement de Défense Sanitaire Aquacole d'Aquitaine)

Lycée agricole Riscle

Maison Familiale et Rurale Aire sur Adour

Hydroélectrique (futurs acteurs)





Les acteurs et usagers locaux de la ressource en eau participeront aux :

### Instances décisionnelles

#### **CLE SAGE**

- Mobilisation aux phases clés
- Valide les décisions du COPIL

#### **COPIL PTGE**

- Mobilisation en parallèle
- Acte les décisions prises en ateliers

### Instance d'orientation

#### **COTECH PTGE**

- Mobilisation en parallèle
- Fournit des orientations (réglementaires, financières)

### Instance de concertation

#### **Ateliers techniques**

- Mobilisation continue
- Co-construit les livrables
- Cœur de l'outil PTGE

#### **Ateliers panel citoyen**

- Apporter un avis complémentaire
- Suivre la mise en œuvre

L'ensemble des acteurs pourront être mobilisés, de manière ponctuelle, à des échanges bilatéraux.

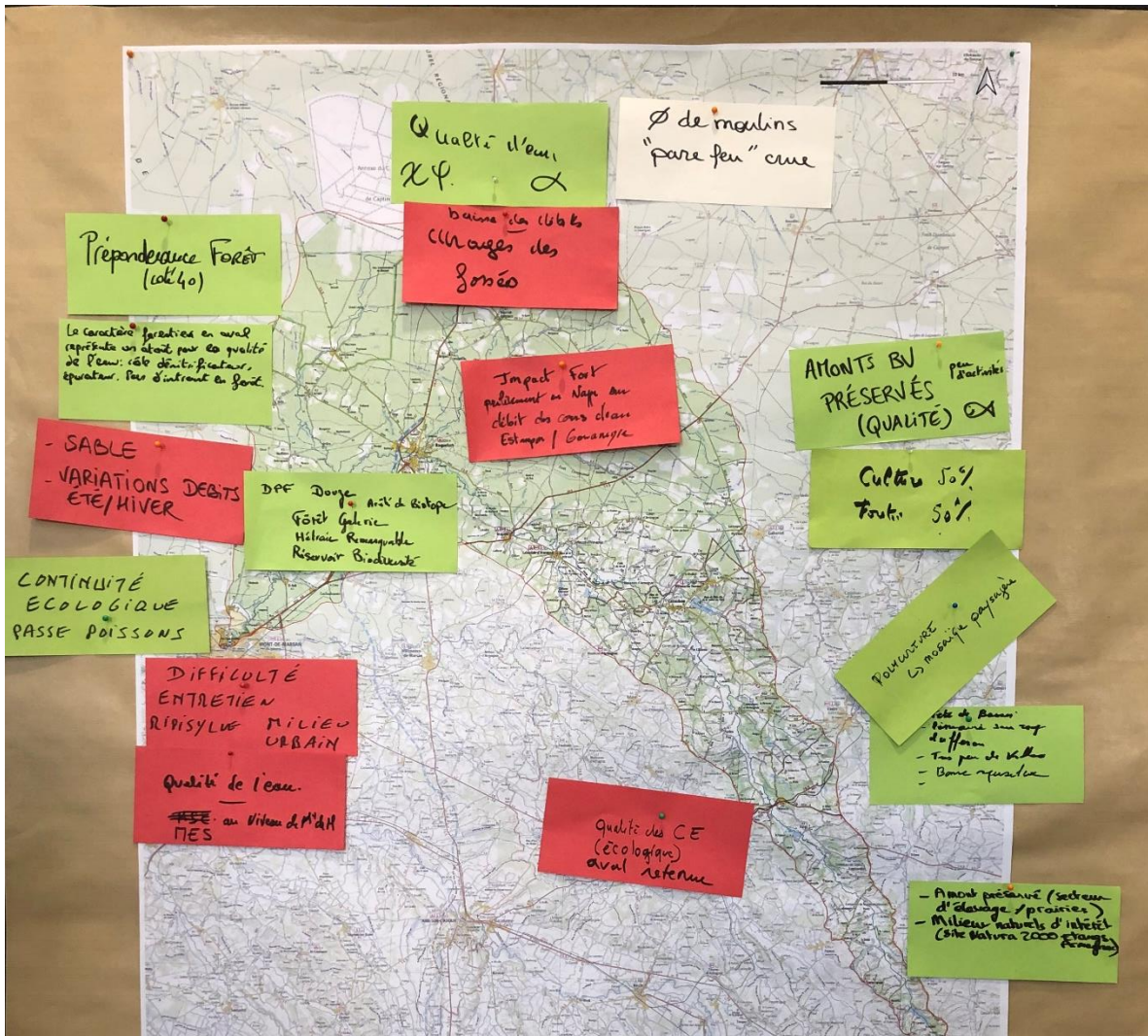
Des réunions publiques seront également organisées et ouvertes à tous.



# Travail en sous groupe

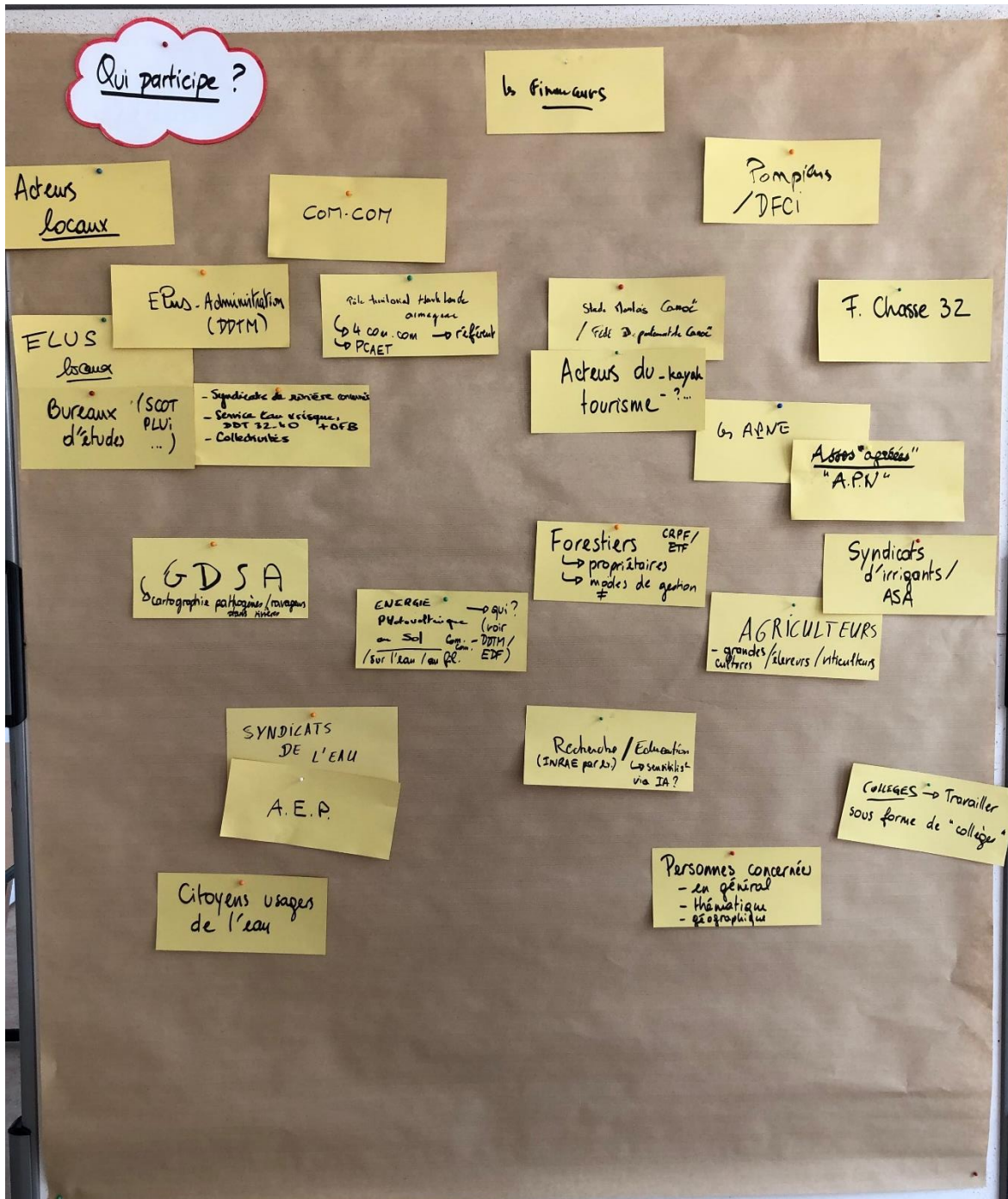


## # ANNEXE 2 : PHOTOS DES TRAVAUX DE GROUPE




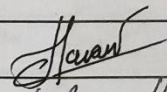
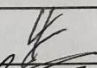
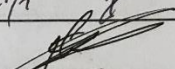
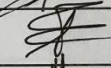

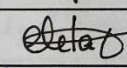
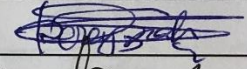
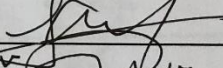
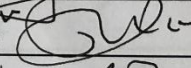
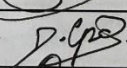
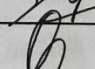
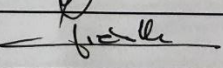

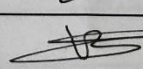
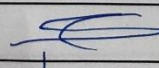
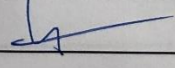
Résultats des discussions autour des spécificités du territoire de la Douze (partie 1)





Résultats des discussions autour de la question « qui participe ? »

## # ANNEXE 3 : FEUILLE DE PRÉSENCE

 <b>INSTITUTION ADOUR</b> Établissement Public Territorial de Bassin Hautes-Pyrénées - Gers - Landes - Pyrénées-Atlantiques				PROJET DE TERRITOIRE DE LA <b>Douze</b>	
<b>Atelier n° 1 - 16 juin 2022</b>					
Projet de territoire pour la gestion de l'eau de la Douze					
Nom prénom	Structure	Mail	Signature		
LARSEN Vincent	SMD	s.midoa.douze@i.a.fr			
KRUYNSKI Denad	Mont de Douze Agglo	b.kruyanski@montpedemont.fr			
KARIMJOY Sylvain	SMDV Midour Douze	siab.midourdouze@orange.fr			
LAGRAUCA JF	AGROBIO 40	info@cauldubec.com			
NOUGARO Aline	Amis de la Terre 40	aline.nougaro@orange.fr			
LETACONOUX Catherine	Amis de la Terre 40	catherine.letaconoux@orange.fr			
BEREYZIATH	FDC40/FDPC40/ANMA de Gabard				
SIRVEN Beno	Arbre et Pays 32	b.sirven@aps32.fr			
DERO François	CTS	francois.dero@chainehermale.fr			
DELPECH Frédéric	CTS	frederic.delpech@chaina-hermale.fr			
Ésméralda Toni UGO	GARAN	esmeralda.tonicello@wanadoo.fr			
Tifenn viéville	Les Aquaculteurs Landais - AQUALANDE	tvieville@aqualande.com			
FERRAN Louis	FDCUMA 640	louis.ferran@cuma.fr			
BEZIAT Rémi	SNS LA PONTÉ	rbeziat@hstmarp.com			
SIMON Stéphane	INSTITUTION ADOUR	stephane.simon@institution-ador.fr			
Jean JUNCA-BARBIÉ	AIAE				

**Atelier n° 1 - 16 juin 2022**

Projet de territoire pour la gestion de l'eau de la Douze

Nom prénom	Structure	Mail	Signature
Pouge. Patrick	SEPAUSO	patrick.pouge@gmail.com	
CHAUVET M	Syndicat de Rivières		
DEQUERIEZ A.	Sy Adour Nivernais		
HURTES Sophie	AMARZEA 32	<del>sophie.hurtet@amarzea.net</del> sophie.hurtet@amarzea.net	
DELEBECQUE G.O.	CA PF - NA	g-o.duvier.delebexque@cpf.fr	
HEURTAUX Eric	CA 40	eric.heurtaux@landes.chaussegui.fr	
CAZÈRES PIERRE	CCBA	cazeres@cpaf.fr	
ROSES Olivier	AT 32	oliver.roses@orange.fr	
CHASSERIO Yan	CD40	yan.chasserio@landes.fr	
PLOUVIER Mathieu	CA 32	mathieu.plovier@orange.fr	
Monet-Darmon Quentin	ALPAD 40	quentim.monet@alpad.fr	
BARVÉ Thierry	CA 32	t.barvages@chambagri.fr	
REQUIER Luc	VIVADOUR	requier.luc@vivadour.fr	